



REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DES ALPES-MARITIMES
COMMUNE DE LA ROQUE-EN-PROVENCE

**EXTRAIT DE REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL**

SEANCE DU 24 Novembre 2023
L'an deux mille vingt-trois, à 20h00

Nombre de Conseillers

- En exercice 6
- Présents 4
- Votants 5
- Absents 1
- Exclus 0

Etaient présents :

- ARGENTI Alexis
- BALDINI Murielle
- CORSO Scylia par
procuration à Mme
BALDINI Murielle
- BARRIERE Joël
- GUILLEMETTE Thierry
- MIRONNEAU Nathalie
absente non excusée.

Le Conseil Municipal de cette Commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de Monsieur ARGENTI Alexis, Maire en exercice.

Madame BALDINI Murielle a été nommée secrétaire de séance

Date de Convocation : 17/11/2023

Date d'affichage : 17/11/2023

Objet: D-2023-11-08 : Affectation d'une subvention à l'Association BATUCADA DE L'ESTEROUN

Monsieur le Maire expose aux membres du Conseil Municipal la demande de subvention pour l'année 2023 de la part de l'Association BATUCADA DE L'ESTEROUN, représenté par Son Vice-Président Monsieur MERLIN Loïc.

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal ;

AVEC 5 VOIX POUR

0 VOIX CONTRE

Et 0 ABSTENTION.

-D'allouer une subvention de 150.00€ à l'Association BATUCADA DE L'ESTEROUN

Fait et délibéré les jours, mois et an que-dessus

Acte rendu exécutoire dès son envoi en Préfecture des Alpes-Maritimes



AR Prefecture Le Maire A.ARGENTI

006-210601076-20231124-D_2023_11_08-DE
Reçu le 01/12/2023